RECHERCHE-ACTION 2015-2016 : “GOUVERNANCE, ANCRAGE TERRITORIAL ET PROJET SOCIAL DES CENTRES SOCIAUX DE L’ALLIER”

L’éducation populaire : périphérie ou cœur des Centres Sociaux

Edito

Le Grand Robert numérique propose deux définitions :

- Éducation : mise en œuvre des moyens propres à assurer la formation et le développement d'un être humain.
- Populaire : qui appartient au peuple, qui émane du peuple.

En associant les deux définitions, nous obtenons l’éducation populaire comme une mise en œuvre de moyens propres à assurer la formation et le développement d’un peuple et de chacun de ses membres, cette mise en œuvre appartient au

“Parler est un besoin, Ecouter est un art.”

Goethe

Partenaires

Vous avez dit éducation populaire ?

Curieusement, le discours et les pratiques des Centres Sociaux divergent de leurs statuts.

En effet, du côté des statuts, la majorité des Centres Sociaux de l'Allier a un objet qui pourrait se résumer de la manière suivante : promouvoir, créer, gérer toutes activités et services d'ordre sanitaire, social, culturel, éducatif, familial, en faveur de l'ensemble de la population de sa zone d'action géographique. Et de préciser que l'association est apolitique, non confessionnelle et ouverte à tous. Parfois l'ordre des mots change, on commence par éducatif, puis culturel puis social, etc. Dans les particularités, notons ceux dont l'objet précise le développement social ou la qualité de vie de la population. Une infime minorité mentionne l'éducation populaire ou ses valeurs dans ses statuts ou encore le fait que toutes les activités ou projets soient conduits avec ou encore par les habitants, le pour étant compris par le « en faveur de ».

Mais alors, quelles sont les sources d'inspiration des fréquentes présentations des Centres Sociaux comme des associations de proximité gérées par les habitants ou encore les sources d'inspiration des Centres Sociaux qui accompagnent les habitants à concrétiser leur projet à dimension culturelle, sociale, sportive… ?

Les gestes avant la parole

Outre l'incitation de la CAF par la démarche d'agrément ou l'initiative des habitants à créer un Centres Social pour les plus récents, les valeurs de l'éducation populaire se vivent plus qu'elles ne s'énoncent. Ainsi, un café des parents, l'enseignement du français, l'accueil des nouveaux habitants, le jardin partagé, les sorties culturelles « accompagnées »… laissent entrevoir l'accès pour tous, l'accueil de chacun, la solidarité et plus globalement des espaces où les personnes peuvent trouver voire construire des réponses aux problèmes qui les concernent.

Mais comme le dit l'adage, ce qui se pense clairement, s'énonce clairement. Construire ensemble un regard, des éléments d'analyse qui permettent à l'habitant, au salarié, à l'administrateur

de comprendre ce qui s'élabore toute échelle
confondue, les valoriser ouvre une possibilité de relier davantage gestes et paroles.

Cette valorisation donne à voir, invite d'autres à rejoindre l'action ou l'initiative et pose la première pierre de la reconnaissance, un jalon pour des alliances de mutualisation par exemple.

Pas de visée educative sans culture

Si le Centres Social participe du développement des êtres humains ou de l'émancipation des individus (plus couramment employée dans le champ de l'éducation populaire), il engage un travail culturel. Une fâcheuse distinction est encore véhiculée entre ce que seraient la « grande » culture et la « petite » culture. La sacralisation de la culture se conjugue mal avec l'accès de tous en termes de pratique et d'élaboration et donc avec la démocratie. Et pourtant, pour faire commun, il faut de la culture commune, construite librement, reliant des individus eux-mêmes autonomes de leurs pensées et actions dans une relation à autrui. Cette autonomie s'acquiert et se cultive. La famille et l'école posent des jalons. Les associations, les relations amicales, la lecture, la formation, l'art… diversifient et consolident cette autonomie. Les Centres Sociaux sont des espaces à visée éducative, à visée d'émancipation et donc de projets pour, par et avec les habitants. L'ouverture à la culture, celle de la couture ou du tricot, comme celle de la pièce de théâtre ou encore celle d'un spectacle de danse contemporaine, celle du jardin potager comme celle du livre raconté à haute voix, est une ouverture sur la vie, sur le vivre ensemble. Elle ne se mesure non pas à son utilité ou sa quantité mais à sa sensibilité et sa qualité.

Ecouter

Ecouter pour rendre légitime la parole et les propositions des habitants. S'autoriser à prendre le temps d'écouter crée parfois du tiraillement chez les salariés ou bénévoles des Centres Sociaux. L'urgent prend souvent le pas sur l'important. L'accueil est une porte d'entrée de cette écoute, et plusieurs centres l'ont pensé dans l'aménagement de leurs locaux et le sourire chaleureux d'une personne qui vient à vous.

Ce que recueille cette écoute est à analyser, à situer dans un contexte, à mettre en perspectives et surtout à traduire en projet éducatif. C'est le travail de l'équipe salariée de traduire ces mots en projets, sans déposséder le dépositaire. On comprend là le terme équipement qui parfois définit le Centres Social. Le Centres Social est un équipement d'écoute et de traduction des besoins ou désirs des habitants d'un territoire afin qu'ils puissent les transformer en projets réalisables.

Une éducation populaire ancrée dans les territoires

Les Centres Sociaux de l'Allier définissent tous un territoire d'action dans leurs statuts. Cela leur impose un ancrage de leurs propositions. Cet ancrage peut se limiter à une situation géographique de l'action ou encore à un public. Cet ancrage mobilise et justifie l'appui des élus locaux. Surtout, cet ancrage appelle la participation des habitants eux-mêmes et des associations partenaires locales, là où se construit l'espace public à dimension collective et partageable. Les atouts et les faiblesses du territoire d'un point de vue économique, environnemental, social, politique complètent les conditions à considérer pour développer des projets. La force des Centres Sociaux réside dans cet ancrage fort de l'éducation populaire.

Pour aller plus loin …

- « Petites actions et grande Culture dans les territoires » - dossier 402 – Trans'rural initiatives – 2011
- Education populaire et politique - Résonnances - revue des intervenants de l'action culturelle. N°XVII - janvier 2011 - éditions Arc en Ciel Théâtre

Les éléments présentés dans ce document sont issus d'une recherche-action menée en 2015 et 2016 par le Crefad Auvergne avec et pour l'ensemble des Centres Sociaux de l'Allier.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter :

Crefad Auvergne

9, rue sous les Augustins - 63000 Clermont-Ferrand

04.73.31.50.45

secretariat@crefadauvergne.org

Fédération des Centres Sociaux de l'Allier

Centres Social l'ESCALE

2 route de Besson

03210 Souvigny

Tel : 07 86 99 74 44

federation.csx03@gmail.com

RECHERCHE-ACTION 2015-2016 : “GOUVERNANCE, ANCRAGE TERRITORIAL ET PROJET SOCIAL DES CENTRES SOCIAUX DE L’ALLIER”

Gouvernance dans les Centres Sociaux : entre participation et représentation

Edito

On ne peut échapper aujourd’hui au terme de gouvernance. Comme beaucoup de nouveaux termes, il sert de valise pour regrouper souvent des réalités variées. La gouvernance est associée au pouvoir. Peut-être qu’à sa création, le terme visait de remplacer celui de pouvoir, trop souvent connoté négativement. La gouvernance n’en reste pas moins une question de pouvoir, d’exercice de ce pouvoir. Elle s’appuie assez souvent sur une science du chiffre et du numérique, sur le concept de réseau mais aussi sur la notion de contrôle par les procédures (démarche-qualité, projet…) qui lui sont attachées. Il est intéressant pour les Centres Sociaux d’identifier ce que voile ou dévoile la gouvernance en leur sein pour garder une des vocations de l’éducation populaire à laquelle ils se réfèrent : l’autonomie de pensée et donc l’autonomie de décision et d’action. La gouvernance ne doit pas masquer la direction, le cap que le Centres Sociaux qu’il s’est fixé dans son objet social et toutes les déclinaisons qu’il en tire.

Partenaires

Focus…

« Implicitement, sinon explicitement, dit Jean-Pierre Worms (1), nous continuons à nous référer à des principes de gouvernance, hérités tant des institutions publiques que des entreprises privées, selon lesquels la légitimité du pouvoir de décision ne se partage pas : elle appartient exclusivement, dans le public, aux élus du peuple et, dans le privé, aux représentants des actionnaires. Nous savons tous que, dans les deux cas, il s’agit d’une fiction et que ne l’avoir pas reconnue ni traitée entraine de graves dysfonctionnements et, à terme, une disqualification de la légitimité des décisions. Et pourtant il en va de même au sein du monde associatif ! ».

1 Jean-Pierre Worms est sociologue et membre du Collectif Pouvoir d’Agir.

Focus…

Gouvernance, pour ne pas dire…

Au sein des Centres Sociaux de l'Allier, plusieurs éléments sont inclus quand le terme gouvernance est énoncé :

- **la participation des habitants** : s'interroger sur la gouvernance signifie parfois dans les paroles des responsables et salariés, interroger la place accordée, réelle des habitants, tant dans l'élaboration d'action que la décision
- **le poids des voix des acteurs** : selon l'acteur (administrateur, salarié, directeur, bénévole, adhérent…) sa voix porte plus ou moins, ce qui est une évidence, les responsabilités ne sont pas les mêmes. Mais interroger la gouvernance, c'est garantir qu'il n'y ait personne sans voix.
- **la complexité d'un fonctionnement pluriel** et toujours en évolution : la gouvernance est un terme « pratique » pour évoquer la pluralité d'instances (conseil d'administration, commissions…) mais aussi d'acteurs intervenant à différents titres parfois mêlés : élu, habitant, adhérent, partenaire.

Une histoire qui fonde, une histoire à construire

La plupart des Centres Sociaux de l'Allier ont été créés grâce à des élus du territoire et l'appui de la MSA et de la CAF, comme supports efficaces à la mise en place d'une politique sociale locale. Aujourd'hui encore, cette implication des élus territoriaux confère une assise forte aux Centres Sociaux en terme de ressources et de reconnaissance. Et inversement, les Centres Sociaux, par les actions menées, les publics touchés, rappellent constamment aux élus locaux l'importance de tels espaces pour le renouvellement, sans cesse, d'une cohésion sociale.

Cette histoire teinte l'administration des Centres Sociaux. Même si tous les centres sont dirigés pour moitié plus une voix, pour la plupart, par des administrateurs élus par l'assemblée générale, en réalité la minorité composée des membres de droit (et qui équivaut à la majorité moins une voix) a une influence plus forte que ladite majorité par un fait culturel très « français » : la sacralisation de la fonction.

Maintes études sociologiques nous ont rappelées et nous rappellent encore que le médecin, le professeur, le maire ne seront pas entendus comme de simples citoyens ou adhérents du Centres Sociaux même si le sujet traité n'a rien à voir avec leurs compétences professionnelles ou politiques. Il est donc nécessaire d'animer ces espaces pour que cette culture de sacralisation ne diminue pas la richesse des points de vue.

Une autre influence de l'histoire porte sur la représentation. Toute commune peut adhérer au Centres Sociaux et presque de facto devenir un membre de droit au conseil d'administration. Il semble qu'il y ait à cet endroit un principe tacite, qu'une commune ne peut représenter qu'elle-même au sein du conseil d'administration du Centres Sociaux.

Il y a de fait un déséquilibre des forces vives impliquées au conseil d'administration :

- selon le nombre de communes adhérentes, le nombre d'administrateurs augmente ou diminue or le projet social ne diminue ou n'augmente pas pour autant
- cette évolution du nombre a une incidence directe sur le nombre d'administrateurs élus (majoritairement des habitants) par l'assemblée générale puisqu'ils doivent rester majoritaires d'une voix

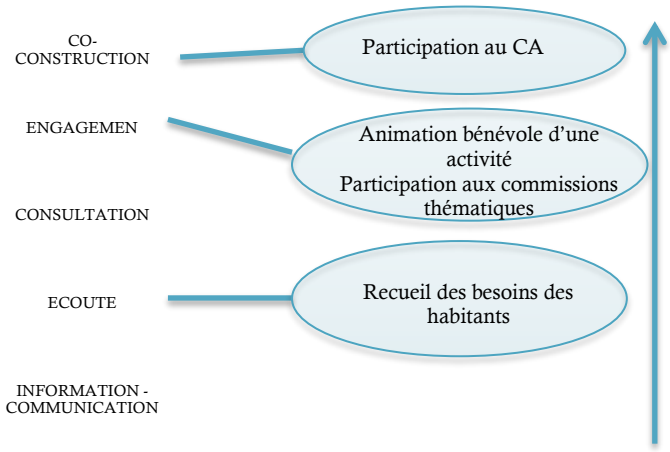

Différents niveaux de participation dans les Centres Sociaux de l'Allier

- administrer le quotidien d'un Centres Sociaux suppose des délégations de pouvoir, il est en effet difficile d'embrasser l'ensemble des questions en garantissant que chaque point de vue soit exprimé librement quand la réunion des administrateurs dépasse les vingt personnes. Quelles délégations sont mises en place, portées par qui, pour combien de temps, quels retours ?
- et enfin, nombreuses sont les associations qui œuvrent au quotidien du Centres Sociaux, quelles sont leurs représentations ? La plupart des statuts ne les mentionnent pas.

Le fonctionnement n'est pas figé par l'histoire seulement, il évolue au gré du temps, des acteurs, des réflexions et évaluations portées ici-et-là. Les Centres Sociaux comme d'autres institutions et associations, sont entrés dans l'ère de la participation, de la considération du citoyen non plus comme bénéficiaire mais comme partenaire. La place est à faire, à côté de celle des élus (et non contre ou en remplacement), aux habitants, aux citoyens, qu'ils soient lambda, natif ou de passage, mais aussi aux associations-partenaires comme lieux de vie sociale. C'est une garantie aujourd'hui plus que nécessaire d'un renouvellement des instances, d'un ancrage sur les réalités sociales et d'une mise à distance de sécurité des éventuels conflits d'intérêts.

Points de force : la gouvernance comme processus

La présence et l'action de la fédération départementale des Centres Sociaux constituent une force d'autant plus importante qu'elle est constituée des Centres Sociaux eux-mêmes. Elle est à saisir comme levier pour déployer de la solidarité entre les centres, pour garantir un regard extérieur sur les pratiques de chacun, pour développer les compétences des centres et des différents acteurs en particulier.
La journée annuelle « séminaire d'accueil » qui sera mise en place à partir de 2017 à destination de tous les nouveaux administrateurs et salariés de l'année précédente sera l'occasion d'insuffler une culture commune s'appuyant sur la coopération inter-centres, inter-acteurs.
Interroger régulièrement statuts, fonctions et rôles de chacun des acteurs d'un centre (à l'occasion du renouvellement de l'agrément ou encore au moment de la révision des statuts, ou encore simplement par souhait d'intégrer la parole des associations – partenaires, il n'est pas nécessaire de créer ex nihilo un temps pour ce faire) permet de ne pas figer un fonctionnement qui empêcheraient des voix de s'exprimer. Par les oreilles attentives des uns et des autres, la gouvernance s'appuie sur une posture d'ouverture sans cesse renouvelée.

Les assemblées générales marquent un temps fort pour les adhérents d'une association. Lors de la recherche-action, l'observation de plusieurs assemblées a permis de mettre en lumière des animations qui contribuent soit à une participation active de tous les membres, soit à une passivité active de la grande majorité des présents. Il faut alors s'interroger sur l'objectif de l'Assemblée générale. La plupart des statuts exige une validation de ce qui s'est déroulé. Comment alors garantir que chaque participant, en fonction de sa participation dans le centre, soit en possession des informations qui lui permettent de juger de ce qui s'est passé ? Qui rend compte de quoi auprès de qui ?

Dans les Centres Sociaux à gestion municipale ou intercommunale, la gouvernance peut se poser aussi de la même manière. Par contre, le comité de pilotage (ou tout autre nom accordé à l'instance dirigeante) doit être composé d'habitants et de responsables associatifs locaux et seulement quelques élus sont présents, en général celles et ceux en charge des questions sociales.

Pour aller plus loin …

- « La gouvernance des associations en pratiques » Le mouvement associatif – 2014
- « La gouvernance participative, pourquoi pas nous ? A l'usage de toute structure, sans pré-requis» La Claie – 2014
- "Micropolitiques des groupes, pour une écologie des pratiques collectives", David Vercauteren, Thierry Müller, Olivier Crabbé - 2011
  http://micropolitiques.collectifs.net/

Les éléments présentés dans ce document sont issus d'une recherche-action menée en 2015 et 2016 par le Crefad Auvergne avec et pour l'ensemble des Centres Sociaux de l'Allier.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter :

Crefad Auvergne

9, rue sous les Augustins - 63000 Clermont-Ferrand

04.73.31.50.45

secretariat@crefadauvergne.org

Fédération des Centres Sociaux de l'Allier

Centres Sociaux l'ESCALE

2 route de Besson

03210 Souvigny

Tel : 07 86 99 74 44

federation.csx03@gmail.com

RECHERCHE-ACTION 2015-2016 : “GOUVERNANCE, ANCRAGE TERRITORIAL ET PROJET SOCIAL DES CENTRES SOCIAUX DE L’ALLIER”

Accompagner les projets des habitants : la visée émancipatrice des Centres Sociaux

Edito

Existerait-il une culture particulière de territoire qui serait plus ou moins favorable à la prise d’initiative, à l’accueil de nouvelles idées ? C’est une question que se sont posés les participants aux voyages d’études en Lorraine et en Drôme-Ardèche. Plusieurs acteurs rencontrés ont répondu : la culture de l’initiative et de la coopération à l’échelle d’un territoire, ça se travaille, comme on pétrit la pâte du pain pour qu’elle lève. Les Centres Sociaux, à condition de travailler leurs méthodes (car le chemin est aussi important que la destination), peuvent y contribuer sur le long terme, voire en être des acteurs majeurs. Leur positionnement d’interface et d’acteur offre une opportunité exceptionnelle qui reste encore à saisir pour certains, à déployer pour d’autres

Partenaires

Centres Sociaux

Allocations Familiales Caf de l’Allier

msa santé famille retraite services

Académie Clermont-Ferrand

Liberté • Égalité • Fraternité République Française Préfet de l’Allier

Carsat Auvergne

Allier le Département

Centres Sociaux

Focus...

Des changements importants ont été initiés par la circulaire de la CNAF du 20 juin 2012 qui valorise moins la gestion de services à la population mais davantage l’accompagnement des projets des habitants. Cela vient interroger le développement d’un nouveau geste professionnel.

Focus...

Déplacements

L'accueil

Le changement inscrit dans la directive change d'abord l'organisation physique de l'accueil du public. Fondamentalement, la fonction jusque-là déterminait un espace physique efficace sur le plan de l'administration d'un service. Un comptoir pour l'accueil des demandes et la délivrance des informations, adossé à des bureaux pour des entretiens individuels et à une zone calme pour le travail de traitement des données.
En évoluant vers l'accompagnement des projets des publics, il faut organiser un forum où les premiers échanges puissent se tenir, éventuellement bruyants et sans limites de temps, des salles de réunions plutôt que des bureaux, des espaces ouverts et plutôt collectifs. Une décoration peut-être aussi plus chaleureuse… Ces évolutions ont déjà été amorcées, dans les limites physiques des bâtiments existants.

L'évaluation

Les objectifs changent aussi de façon très radicale. Les critères d'évaluation de l'action pouvaient être, auparavant, ceux liés à un service, rendu plus ou moins complètement : est-il sollicité ? Dans quelle mesure est-il rendu ? Les usagers en sont-ils satisfaits ? Les personnels ont-ils de bonnes conditions de travail, disposent-ils des outils et des moyens pour travailler ?
Mais si on s'oriente vers l'accompagnement des projets des personnes, cela signifie qu'on introduit un geste professionnel tout à fait différent, d'ordre strictement pédagogique. Le travail en cours pour adapter ces critères ou ces indicateurs de sens est tout à fait central. Il est toujours pris, en effet, dans une relation au lecteur final qui a besoin d'objectivité quantifiée, car c'est la forme moderne de traitement de l'information. Mais il est produit sur des bases très éloignées du chiffre : on mesure le progrès des compétences des personnes, la densité du lien social, on agit en prévention, voire en pro-action…

Les acteurs

L'accompagnement est aussi une reconfiguration des rôles. Essentiellement, on fait plus de place au public, on lui donne un espace, un temps, une capacité à dire quand il commence à travailler, et quand il termine. On associe les partenaires, les intervenants, qui n'ont pas de place dans les schémas institutionnels mais qui sont partout dans l'action.
Que deviennent les bénévoles, qui passent souvent eux-aussi du temps dans les lieux ? Et surtout, que deviennent les temps institutionnels, les conseils d'administration, qui n'ont plus l'exclusivité de la forme « forum », qu'elles partagent maintenant avec des activités quotidiennes ? Pour imager le propos, nous avions auparavant trois espaces : des discussions en assemblées, des guichets et des ateliers d'activité ; nous avons maintenant des discussions partout…

Figure 20 L'équilibre idéal à trouver au cœur de l'évaluation du projet social

Un nouveau geste professionnel

Une nouvelle urgence sociale

Il faut inscrire d'abord le geste professionnel de l'accompagnement dans une urgence sociale nouvelle. Cette situation, c'est celle du chômage de masse structurel et avec plus ou moins de conséquences sur une évolution des rapports et liens sociaux. Il n'est pas dans l'objet social des centres de lutter contre le chômage, mais ils en mesurent les conséquences sur les ménages, ils mettent par un pas de côté des référents famille en place de façon par l'entrée éducation par exemple pouvoir intervenir sur ces effets. Les Centres Sociaux sont en position de comprendre aussi le changement profond que cela apporte au modèle qui fonde leur légitimité. En effet, la disparition du socle du travail sur lequel était articulé tout l'édifice de la sécurité sociale renvoie une part très large des interventions au registre de la solidarité. Les Centres Sociaux sont en position de comprendre aussi le changement profond que cela apporte au modèle qui fonde leur légitimité. En effet, la disparition du socle du travail sur lequel était articulé tout l'édifice de la sécurité sociale renvoie une part très large des interventions au registre de la solidarité.

Ce qui est très différent sur bien des plans, tant celui de l'architecture économique que sur celui de la légitimité politique. Pour pouvoir intervenir sur cette urgence, les Centres Sociaux opèrent un double mouvement : ils la déplacent sur le plan sanitaire et social, en agissant non pas sur le retour à l'emploi mais sur la gestion des conséquences de sa disparition ; et ils reconstruisent un sens par l'accompagnement à la citoyenneté, hors des rapports de travail. C'est ce qu'indique une formule maintes fois utilisée, et qui sert de guide pour l'action professionnelle des Centres Sociaux, pour décrire les points d'entrée ainsi que l'évolution souhaitée de l'engagement des habitants. Schématiquement, on les accueille toujours par la mise à disposition d'un service simple ou d'une information, mais on les encourage ensuite à développer voire à gérer eux-mêmes un service plus complet – par exemple en créant une association dédiée ; le troisième terme de cet engagement est l'accès à une pleine citoyenneté, qui peut prendre la forme d'un engagement au sein du conseil d'administration…

La qualité technique

Or que représente le travail, et que doit-on donc compenser lorsqu'il est manquant ? On peut répondre ceci : activité et dignité. L'investissement ne peut plus être sur une logique occupationnelle (cela-a-t-il jamais été possible ?). Il doit s'agir d'une activité qui manifeste l'existence sociale et la qualité des personnes : elles y investissent non plus du loisir, ou l'acceptation d'une place « dépendante » mais une pleine citoyenneté, qui ne se résout plus dans le travail. Ce qui compte, sans doute, symboliquement, plus nettement qu'auparavant, c'est la qualité et l'achèvement des réalisations sur les plans techniques et artistiques.

Cet investissement dans la sphère technique et culturelle est aussi le fait d'une limitation. Car les habitants concernés et les équipes des Centres Sociaux partagent une même faiblesse dans leur capacité à investir des positions politiques ou sociales fortes, les uns par la limitation de leur objet et de leur statut, les autres du fait d'une situation sociale qui les prive de certaines ressources. Le geste professionnel des Centres Sociaux n'est donc plus situé au niveau de l'administration d'un service, mais plutôt dans l'investissement et la valorisation d'une sphère intermédiaire entre l'intime et le politique.

Construire des récits

Cette valorisation passe par un soin nouveau apporté à la communication, et à la construction systématique de récits. Le geste nouveau ne consiste pas seulement à repérer les besoins et les désirs des habitants pour, comme auparavant, y apporter ensuite une réponse : accompagner les projets, cela nécessite de les rendre conscients aux acteurs eux-mêmes, de déterminer comment ils vont pouvoir y apporter eux-mêmes des réponses, s'en saisir… de les assembler donc en récits cohérents. Mais pour construire ces récits, on ne dispose au départ que des traces habituelles : des notes, quelques productions d'ateliers, des rencontres… Un auteur doit se constituer pour assembler ces traces. De nouveau, on trouve au centre un praticien. Car il est essentiellement pragmatique, et doit enregistrer le processus, les difficultés, les échecs, les déceptions… Ce n'est pas un récit de communiquant, mais de valorisation de l'action collective !

Un projet émancipateur

Cette modification du geste professionnel des Centres Sociaux, passé de l'administration à l'accompagnement, donne une importance nouvelle et beaucoup d'espace aux équipes professionnelles. Mais ce déplacement ne conduit pas à un déséquilibre politique. La sociologie des équipes peut changer sans conduire à une remise en question de la légitimité des administrateurs à garantir le projet global d'intervention sociale. Plus probablement, les pistes de progrès seront logiquement recherchées dans la formation, l'amélioration technique des activités, l'approfondissement de la question pédagogique. Pas dans la construction d'une technocratie !

Car le geste professionnel des Centres Sociaux reste inscrit dans un projet émancipateur. A la différence de l'occupationnel, qui conduit à des formations techniques d'animation de loisir, le geste professionnel des centre sociaux conduit plutôt à rechercher des compétences de leader, celui qui entraine à l'autonomie. Se trouvant à l'articulation des sphères de l'intime, du collectif et du politique, le professionnel qui les accompagne accueille les habitants, les outille, mais à la fin leur donne les clés du projet politique…

Extraits de la **Circulaire relative à l'animation de la vie sociale du 20 juin 2012 (Circulaire N°2012–013) CNAF**

1. la troisième finalité relative à «la prise de responsabilité et au développement de la citoyenneté de proximité», constitue un axe d'action des structures peu valorisé jusqu'à présent. Cette finalité renvoie au développement des capacités des personnes et de leur autonomie. Il s'agit d'une spécificité des structures de l'animation de la vie sociale ; à ce titre, elle constitue un élément de leur plus- value sociale.

2. un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets

3. La participation des usagers-habitants comme principe méthodologique incontournable

La dynamique participative constitue un principe fondateur et une plus value de l'animation de la vie sociale. La participation concerne à la fois les usagers à titre individuel, les habitants du territoire, les familles, y compris les enfants et les jeunes, ainsi que les bénévoles impliqués dans la vie de la structure.

Cette participation des usagers-habitants et des bénévoles contribue directement à la troisième finalité de l'animation de la vie sociale, la prise de responsabilité et le développement de la citoyenneté de proximité. Comme évoqué précédemment, la participation permet le développement des capacités des personnes et leur autonomie.

Pour aller plus loin …

- La Gazette des communes, article du 02/07/2015 Hugo Soutra, La "participation des habitants", révélateur des paradoxes de la politique de la ville
- Maryse Bresson, La participation des habitants contre la démocratie participative dans les Centres Sociaux associatifs du Nord de la France, Déviance et société, n° 1-2004
- Benjamin Roux, la circulation des récits comme puissance d'agir et contre-pouvoir – revue Efadine, numéro 5, juin 2015, pp25-32
- Robert Castel, L'insécurité sociale, qu'est-ce qu'être protégé, Seuil, 2003

Les éléments présentés dans ce document sont issus d'une recherche-action menée en 2015 et 2016 par le Crefad Auvergne avec et pour l'ensemble des Centres Sociaux de l'Allier.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter :

Crefad Auvergne

9, rue sous les Augustins - 63000 Clermont-Ferrand

04.73.31.50.45

secretariat@crefadauvergne.org

Fédération des Centres Sociaux de l'Allier

Centre Social l'ESCALE

2 route de Besson

03210 Souvigny

Tel : 07 86 99 74 44

federation.csx03@gmail.com

RECHERCHE-ACTION 2015-2016 : “GOUVERNANCE, ANCRAGE TERRITORIAL ET PROJET SOCIAL DES CENTRES SOCIAUX DE L’ALLIER”

Les itinéraires citoyens : place et rôle des Centres Sociaux

Outre les dispositions individuelles, les éléments fondateurs de l’implication citoyenne s’appuient sur trois éléments que recouvre un Centre Social :

- un sentiment de responsabilité éthique vis-à-vis d’une situation, autrement dit du sens à l’implication ;
- une occasion d’agir offerte par le Centre Social, association visible et considérée comme efficace ;
- un sentiment de compétence et de capacité à s’impliquer suscité par le Centre Social.

Comment ces éléments sont-ils travaillés dans chaque Centre Social ?

Partenaires

Edito

Aujourd’hui plus qu’hier, l’organisation des Centres Sociaux tente de donner aux habitants l’envie de s’engager dans des projets citoyens. Au-delà de la prestation de services, les Centres Sociaux doivent apporter l’infrastructure organisationnelle nécessaire pour que les habitants s’approprient leur territoire et lui donnent vie. Les habitants peuvent participer de différentes manières dans le fonctionnement du Centre Social : soit dans le projet politique, en s’impliquant dans les organes de décision, soit davantage dans l’action en œuvrant dans l’animation et la création de projets, ou encore dans le simple usage d’activités.

Vous avez dit itinéraires citoyens ?

Cette question est arrivée à la fin de la première année de la recherche-action. Elle se situe au croisement de deux éléments :

- les Centres Sociaux proposent pour la plupart des services et activités pour les enfants et jeunes, pour les parents et pour les personnes âgées mais qu'en est-il des personnes de 25 à 55 ans en dehors de leur éventuelle parentalité, qui sont ces habitants, quels besoins ont-ils, comment pourraient- ils s'impliquer dans le projet social ?
- la participation citoyenne est une visée des Centres Sociaux (dans la circulaire de la CNAF de 2012 et dans les éléments de discours recueillis), comment est-elle initiée, incitée, valorisée ?

Vers une implication citoyenne, de quoi s'agit-il ?

En sociologie, il n'est pas rare d'entendre parler de deux paradigmes : le holisme et l'individualisme méthodologique. Ce tandem théorique renvoie à deux conceptions de l'individu, et plus précisément à deux conceptions de l'identité sociale. Le premier, fait de la société un acteur central, en plaçant l'individu au centre de multiples déterminants sociaux, liés à son appartenance à plusieurs catégories sociales (genre, âge, génération, ethnie, catégorie socioprofessionnelle). Ce qui suppose d'expliquer le social par le social et non par l'individuel ou le psychologique, les individus intériorisant des modes de comportement, propres à leurs groupes sociaux et susceptibles d'être réactivités selon les situations. Le second, quant à lui, donne à l'individu davantage de libre arbitre. L'individu, défini comme un être rationnel, est en capacité de faire des choix personnels pour atteindre les buts qu'il s'est fixé dans un environnement donné, comme le souligne Sandrine Nicourd, « La seconde conception accorde une importance singulière aux processus d'affaiblissement des institutions, en constatant un assouplissement des contraintes sociales, des formes d'encadrement, et une émancipation de l'individu à l'égard des relations de dépendance. L'individu disposerait, dans cette perspective, d'une nouvelle autonomie pour composer son identité ».

À la frontière entre ces deux notions, il est possible de penser que l'implication citoyenne est la résultante entre, d'une part, une trajectoire biographique et, d'autre part, un cadre collectif dans laquelle elle se construit. Selon cette théorie, les habitants et usagers des Centres Sociaux ne le deviennent pas par une seule volonté individuelle, « *ils doivent trouver où et comment s'incarner dans des structures précises pour donner effectivement lieu à des pratiques* ». Ainsi, ces individus auraient intégré au cours de leur socialisation primaire et/ou secondaire des prédispositions dans le fait de s'impliquer un jour. Mais ces dispositions seules, n'expliquent pas l'implication, ni sa pérennité dans la durée. Selon Sandrine Nicourd, « *ces dispositions doivent s'appuyer, s'étayer sur des organisations, c'est-à-dire sur un ensemble de relations sociales et de règles structurelles qui fabriquent une sélection sociale. Les individus vivent les effets de la structure sociale* ».

Du rôle des Centres Sociaux

Par leurs activités et leur projet, les Centres Sociaux sont un espace de mixité socio-culturelle et intergénérationnelle et un espace de création de liens sociaux et de réseaux. En recréant des solidarités entre les individus, les Centres Sociaux développent chez les habitants des moyens d'agir et reconstituent un tissu social à l'échelle de leur territoire de vie. Parce que le développement d'un territoire ne se décrète pas mais se construit par la mobilisation de tous les citoyens, le Centre Social est un acteur essentiel dans le développement territorial.
Dans un certain nombre d'exemples, il y a une réelle volonté de la part de l'équipe salariée de faire **avec** les habitants, et non pas, pour les habitants. Pour cela, les prétextes sont nombreux et les outils participatifs : réunions animées, commissions, éducation au fonctionnement associatif…
Il s'agit de susciter la créativité et la participation des habitants autour d'un projet collectif, mais surtout de donner des marques de reconnaissance aux individus, parce qu'ils sont sollicités pour représenter le Centre Social, parce-que la confiance leur est témoignée pour élaborer, pour décider. Et par les pratiques, le Centre Social se révéle un véritable un levier de l'empowerment ou du «pouvoir d'agir». Le Centre Social n'est plus l'acteur principal du projet, mais se positionne en tant que facilitateur, c'est-à-dire en appui d'actions collectives définies et portées par les habitants. Il existe une multitude de méthodes mais dans tous les cas, il s'agit d'actions qui partent des personnes, de leurs aspirations et envies, et maitrisées par elles.
En ce sens, le Centre Social doit être un lieu de ressources, de partage de connaissances, de reconnaissance, de valorisation, de collecte et de circulation de l'information pour soutenir, accompagner tous les habitants, qui souhaitent s'impliquer dans des projets et participer à ce soulèvement citoyen, mais aussi inciter ceux qui n'osent pas, ceux qui pensent qu'ils ne peuvent pas.

Parcours de E. en Centre Social

« *Au départ, je voulais que mes enfants fassent du sport et de la musique, ce sont deux ados de 14 et 16 ans et avec le Centre Social pas besoin de courir à V. Mais parfois les activités étaient annulées par manque de monde. En en discutant avec les salariés, petit à petit, la directrice du Centre Social m'a demandé si je voulais m'impliquer dans le centre et j'ai dit oui. Ce qui me plait, c'est la multitude des commissions, on peut choisir dans quoi s'investir : moi c'est famille et l'intergénérationnel.* […] *Aujourd'hui, au-delà du soutien aux activités pour mes enfants, j'ai des idées de projet : une chorale, des cours de dessin et arts plastiques. Le Centre Social est dynamique, on se sent porté.* […] *Avec ce que j'ai acquis comme connaissances administratives et compétences, maintenant je vais monter une association pour les habitant de B. avec l'aide du Centre Social.* […] *Je me déplace au conseil municipal. Je suis effrayée par les sommes engagées, cela concerne tout le monde alors qu'il n'y a pas trop de consultation. Au Centre Social on a un esprit de bien commun malgré des différences de bord politique. Ça me plait beaucoup, on ne fait pas de politique, il n'y a pas d'élus dans ma commission ou alors il ne mettent pas en avant leur position, je ne sais pas qui est élu ou simple habitant.* »

Pour aller plus loin …

- Nicourd Sandrine, « Qui s'engage aujourd'hui ? », Informations sociales 1/2008 (n°145), p.102-111 www.cairn.info/revue-informations-sociales-2008-1-page-102.htm.
- VERMEERSCH Stéphanie, « Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole », Revue française de sociologie, 4/2004 (Vol. 45), p.681-710 http://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-2004-4-page-681.htm
- FILLIEULE Olivier, « Proposition pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », Revue française de sciences politiques, 1/2001, (Vol. 51), p.199-205 http://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2001-1-page-199.htm
- DIEU Anne-Marie, « Le processus de l'engagement volontaire et citoyen : des valeurs, des individus et des associations », p.14 http://www.cesep.be/ETUDES/ENJEUX/processus_engagement_volontaire.pdf

Les éléments présentés dans ce document sont issus d'une recherche-action menée en 2015 et 2016 par le Crefad Auvergne avec et pour l'ensemble des Centres Sociaux de l'Allier.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter :

Crefad Auvergne

9, rue sous les Augustins - 63000 Clermont-Ferrand

04.73.31.50.45

secretariat@crefadauvergne.org

Fédération des Centres Sociaux de l'Allier

Centre Social l'ESCALE

2 route de Besson

03210 Souvigny

Tel : 07 86 99 74 44

federation.csx03@gmail.com

RECHERCHE-ACTION 2015-2016 : “GOUVERNANCE, ANCRAGE TERRITORIAL ET PROJET SOCIAL DES CENTRES SOCIAUX DE L’ALLIER”

La construction de partenariats par les Centres Sociaux pour animer la vie sociale

Focus...

Lors du voyage d’étude en avril 2016 à St Jean en Royans (26), les participants ont découvert une initiative originale : le co-diagnostic. Le Centre Social La Paz et l’association Activ’Royans ont ainsi mené ensemble le diagnostic local dans une perspective coopérative, le premier dans le cadre du renouvellement de son agrément et le second avec l’objectif de devenir Espace de vie sociale. Etablir ensemble le diagnostic a permis d’imaginer l’avenir et les actions de chacun en collaboration, s’appuyant sur les forces et spécificités de chacun.

Focus...

Partenaires

Edito

Interroger et regarder la dimension concrète du partenariat des Centres Sociaux ouvre un vaste champ d’intentions et de pratiques.

Il s’avère important de souligner le développement de la diversité des partenariats initiés ou entretenus par les Centres Sociaux.

Vous avez dit partenariat ?

« Qui se ressemblent, s'assemblent » ?

L'histoire longue de la Fédération des Centres Sociaux ruraux de l'Allier, comme celle de la fédération nationale, marque en premier lieu une intention de se rassembler pour promouvoir une spécificité. Cette intention pour devenir application suppose animation et coordination : d'apparence un Centre Social ressemble à un autre, mais de plus près, beaucoup d'éléments les distinguent et parfois les opposent. Identifier ce qui distingue pour mieux consolider ce qui rassemble est le travail quotidien de la fédération. Mais rappelons que la fédération n'existe que par ses membres, il s'agit donc pour chaque Centre Social membre, voire futur membre, d'agir en posture d'ouverture, à l'intérêt général des centres, à ce bien commun qui doit pouvoir aussi soutenir les spécificités de chacun.

Complexité de l'alliance

Initiative et interdépendance

Que le partenariat soit de type financier, institutionnel ou d'action, il s'agit d'identifier quel est l'objet partagé, de quoi les Centres Sociaux et leurs partenaires sont codétenteurs. Un des acteurs prend l'initiative, au regard d'un diagnostic, d'une intuition, d'une réaction. Il interpelle d'autres pour partager cette initiative en la développant ainsi en objet de travail. La place de chacun est distincte dans le partenariat et indissociable (reconnaissance de cette interdépendance), elle doit être définie sans sous-entendu de façon à pouvoir l'évaluer au regard des intentions respectives et non simplement de l'action et du réalisateur de l'action.

Légitimités

Cela signifie qu'il soit possible de pluraliser la légitimité. Plusieurs légitimités de parole, de décision et d'actions cohabitent en démocratie, et les Centres Sociaux revendiquent la démocratie. Ces légitimités ne se concurrencent pas, elles dialoguent. Enfin, théoriquement. Les Centres Sociaux sont des espaces concrets où s'affrontent, s'ignorent ou dialoguent des légitimités diverses : celles des élus locaux représentants leur collectivité, celles des habitants qui peuvent porter leur parole propre en dehors de ceux qui les représentent, celles des professionnels des Centres Sociaux dont les missions se limitent rarement à une simple exécution, celles des associations avec lesquelles les centres travaillent au quotidien, etc.

Peur de la démocratie ?

Toute parole ne se vaut pas. Tout n'est pas recevable. Tout n'est pas recevable au regard de valeurs, de convictions définies fondant un socle pour les Centres Sociaux. Il ne suffit pas d'affirmer les valeurs, elles doivent se vivre pour devenir références. La peur du débat, la crainte de la confrontation des idées cachent souvent un socle de valeurs non identifiées, non incarnées. Ces craintes se fondent davantage dans la crainte de perdre un pouvoir (souvent appelée aujourd'hui résistance au changement) que celle d'élargir un devoir et un savoir. C'est un défi du quotidien, au sein de chaque instance, au sein de chaque action qui nécessite là encore animation.

Forces de l'alliance

Reconnaissance

La délimitation de l'objet du partenariat doit être claire. Le projet associatif (quand le support juridique est une association) n'équivaut pas au projet social (base de l'agrément Centre Social) et réciproquement. Le partenariat peut se centrer sur un élément du projet associatif plus large que le projet social du Centre Social, et inversement. Que ce soit avec les partenaires institutionnels ou associatifs, ou encore avec les habitants, le Centre Social doit situer précisément l'objet qui les associe afin de pouvoir en reconnaître les effets tant pour lui-même que pour chacune des parties impliquées. La reconnaissance suppose réciprocité par la parole de chacun des acteurs vis-à-vis des autres. Elle inscrit cette parole et les actions qui en ont été la source et la visée dans une histoire associative, dans une histoire sociale, dans une histoire de territoire.

Développement de la dimension collective

S'allier c'est construire l'*agora* des Grecs, l'endroit intermédiaire où les individus se rencontrent, où ils discutent, où ils échangent, où ils forment projets, actions, associations, culture commune… Espace indispensable à toute démocratie. Cette dimension se joue à de nombreuses échelles : local, départemental ou national par exemple, au cours d'une action ou encore socialement. Elle nécessite en permanence de la médiation (ce qui fait lien) et la construction d'un récit (ce qui donne à entendre).

"Pas d'animation de la vie sociale dans les territoires, sans partenariat à la condition qu'il soit librement consenti et partagé dans une perspective pérenne."

Etymologiquement, le partenariat rappelle que les parties sont codétentrices de quelque chose, ces parties sont associées. Qu'ont donc les Centres Sociaux en partage avec leurs partenaires, et qui sont ces partenaires ? Quels sont les termes de leurs engagements réciproques à partager, à mener une action commune ?

Pour aller plus loin …

- Compte-rendu de la journée de formation des directeurs « stratégies d'adaptation vis-à-vis des changements dans la réorganisation de l'action publique » 19 mai 2015 – fédération des Centres Sociaux de l'Allier
- « Le Centre Social intercommunal : un acteur collectif partenaire du projet de territoire » - Mairie-Conseils /FCSF– Octobre 2011
- « Le nouvel esprit de la démocratie, Actualité de la démocratie participative » Loïc Blondiaux, Seuil, coll. « La république des idées », 2008
- http://www.participation-et-democratie.fr/fr/dico/mode-demploi

Les éléments présentés dans ce document sont issus d'une recherche-action menée en 2015 et 2016 par le Crefad Auvergne avec et pour l'ensemble des Centres Sociaux de l'Allier.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter :

Crefad Auvergne

9, rue sous les Augustins - 63000 Clermont-Ferrand

04.73.31.50.45

secretariat@crefadauvergne.org

Fédération des Centres Sociaux de l'Allier

Centre Social l'ESCALE

2 route de Besson

03210 Souvigny

Tel : 07 86 99 74 44

federation.csx03@gmail.com

RECHERCHE-ACTION 2015-2016 : “GOUVERNANCE, ANCRAGE TERRITORIAL ET PROJET SOCIAL DES CENTRES SOCIAUX DE L’ALLIER”

Le sens en question dans les Centres Sociaux

La question du sens est arrivée à la fin de la première année de la recherche-action. Après des travaux qui ont pu éclairer la gouvernance des Centres Sociaux ainsi que la place des habitants dans les centres, a été repérée une distance importante entre les éléments de discours et les éléments écrits rendant compte des activités des Centres Sociaux. Les paroles sont centrées sur l’effet des activités en matière de pouvoir d’agir des habitants, de mobilisation collective, alors que les écrits relatent plutôt les activités sous leur aspect formel, comme le nombre de participants, la satisfaction. Il était donc intéressant de réduire la distance entre le projet du centre et ce qui est mis en valeur dans les écrits par la construction d’un processus d’évaluation centré sur des indicateurs de sens et non sur des indicateurs de résultats.

Edito

Comprendre, évaluer et transmettre le projet et l’activité d’un Centre Social est un travail du quotidien et de long terme qui demande beaucoup de soin. Les éléments forts des Centres Sociaux qu’il nous paraît souhaitable de mettre en valeur sont ceux qui relèvent de leur utilité sociale.

Partenaires

Vous avez dit sens ?

Evaluation, mais qu'est-ce donc ?

Il s'agit d'un processus qui se fait a priori, en amont de l'action, et qui se nourrit des erreurs commises auparavant. Elle a pour but d'améliorer les actions futures en questionnant à la fois les valeurs, le contexte, le rôle des acteurs du centre et leurs relations. Elle interroge aussi bien le fonctionnement interne des centres que leur rayonnement sur le territoire et la façon dont ils sont perçus par toutes les parties prenantes. En se livrant à une évaluation, le Centre Social se donne pour objectif de définir des pistes d'amélioration sur toutes les thématiques qui le touchent (puisque l'évaluation est systémique).
Bien sûr, il est important de pouvoir évaluer le coût d'une action, d'une activité, ou d'un projet social, d'une part pour mesurer l'impact des activités sur le budget du centre et pouvoir ajuster les financements si besoin, d'autre part pour mesurer leurs impacts sur la population : combien de personnes ont participé, d'où elles viennent, quel âge ont-elles, etc. Ces données participent à la mise à jour du diagnostic de territoire. Mais elles peuvent aussi être accompagnées de supports qui rendent compte d'éléments qualitatifs, comme des témoignages, des photos, des extraits sonores, etc.

Pour qui mener une évaluation ?

La multiplication des partenaires institutionnels des Centres Sociaux comme les collectivités territoriales (de la commune au conseil départemental en passant par la communauté de communes), ainsi que la CAF incite à chausser différents points de vue concernant ses activités. En effet, les objectifs des uns et des autres ne sont pas toujours les mêmes. Cependant le Centre Social a un projet associatif propre qui lui confère son utilité sociale. Si les évaluations des projets menés en partenariat avec ces institutions nécessitent un travail particulier, centré sur les objectifs communs entre partenaires, un regard plus global porté sur le Centre Social porté par et à destination des habitants, des membres, mais aussi des partenaires est essentiel. Il est essentiel pour l'association, pour nourrir le projet, pour permettre et favoriser l'implication les habitants autour de ce projet et pour inciter et laisser la place à chacun pour participer à la vie du Centre Social.

Vers une grille indicateurs de sens…

Nous avons pu élaborer ensemble une première version d'une carte des indicateurs de sens qu'il serait intéressant de prendre en compte dans la construction du regard sur l'activité d'un Centre Social. Cette grille peut être utilisée pour construire son rapport d'activités mais aussi pour élaborer des supports mettant en valeur le Centre Social pour un événement comme une journée porte ouverte. Elle est un moyen de débuter le questionnement dans différents lieux, à différentes échelles avec la diversité des personnes touchées par le Centre Social (habitant, usagers, élus du Centre Social, élus locaux par exemple) et d'inciter à porter regard et réflexion sur ce qui fait la valeur du Centre Social et de ses actions.

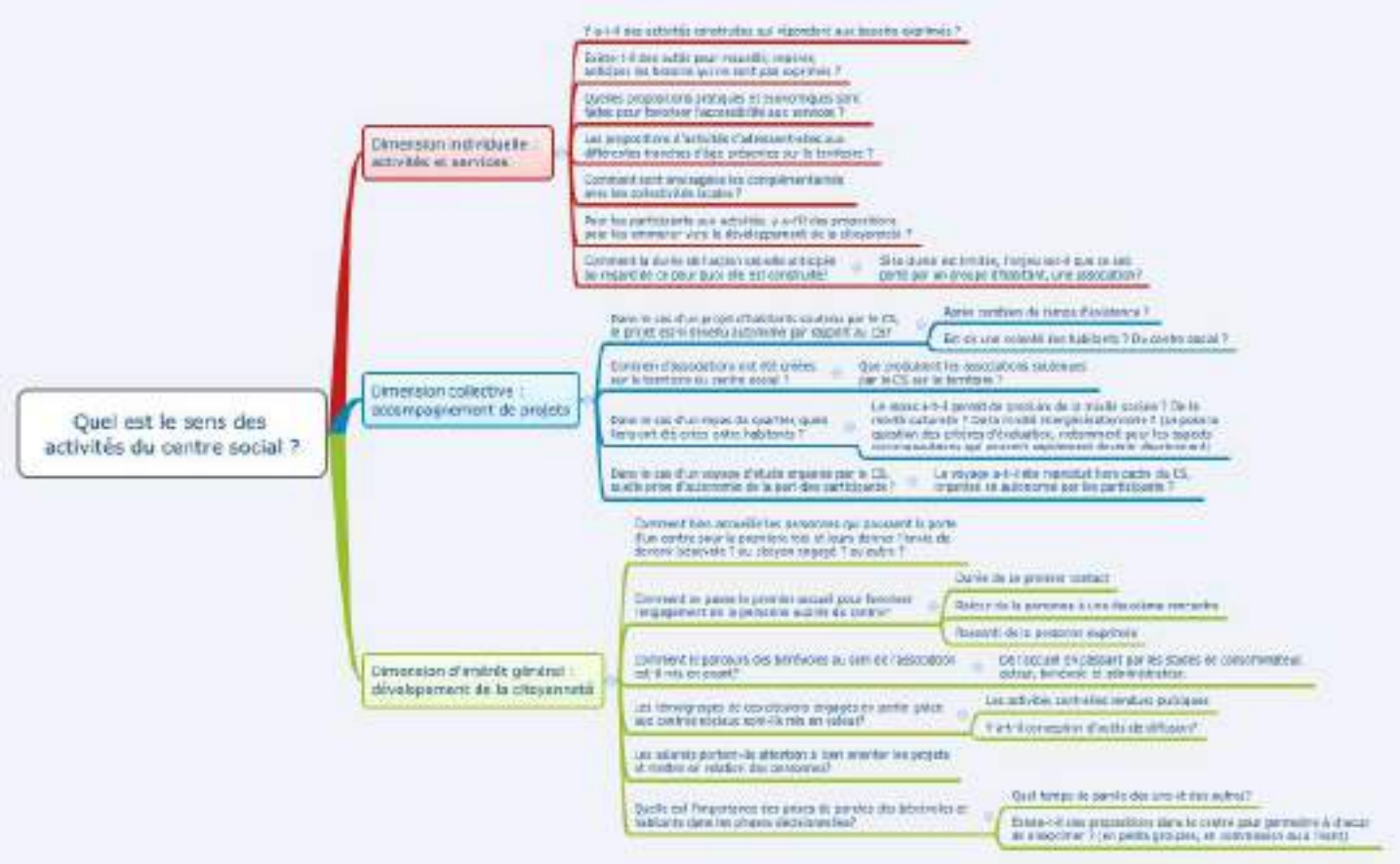

Les données quantifiables, chiffrées, sont souvent valorisées dans les documents d'évaluation, elles permettent d'établir un langage commun rapide et sont considérées comme indiscutables. Ainsi, une action sera jugée au prisme de son coût ou bien du nombre de participants : le portage de repas, par exemple, apporte un soutien à un grand nombre de personnes sur le territoire, ce service est très demandé. D'un autre côté, certaines actions comme les camps pour adolescents ou les Junior associations drainent peu d'habitants. Pourtant, les jeunes qui ont participé aux camps une année y reviennent en général l'année suivante, jusqu'à leur départ au lycée ou en études supérieures, cet élément d'évaluation est déjà un chiffrage plus complexe. De même, la Junior association ne peut exister qu'avec des jeunes gens réellement motivés pour la faire vivre et agir sur le territoire. Ces exemples ne peuvent être valorisés en termes budgétaires, mais le peuvent en terme de vécu : ils constituent une expérience unique dans la vie des adolescents, et souvent les liens qu'ils ont établis avec le Centre Social dans ce cadre se pérennisent dans le temps. La valorisation de ces actions se fait en termes qualitatifs, par l'évaluation même des participants et leurs témoignages qui expriment leur ressenti, leur vécu.
Nous pouvons citer ici l'exemple de la Cité des Enfants sur le territoire de Villefranche-Montmarault, qui a pour ambition de donner aux enfants et à leurs idées, une place dans la construction de leur propre séjour. Pour cela, ils construisent des projets avec leurs parents. « *A la fin du camp, c'était incroyable ! Les parents sont revenus avec des larmes aux yeux, c'est des souvenirs qu'on n'oubliera pas ! Mais comment faire ressortir ça dans un projet social* ? » Ces témoignages sont recueillis par les salariés des centres à la fin des activités, souvent de façon informelle, au détour d'une conversation, c'est une matière essentielle lorsqu'il s'agit de mettre en valeur le sens des activités proposées.

Pour aller plus loin …

- http://www.atelier-idf.org/ressources/breves/2013-03-01,evaluer-l-utilite-sociale-enjeux-ESS.htm
- L'utilité sociale des organisations de l'économie sociale et solidaire. Rapport de synthèse pour la DIES et la MIRE. Jean Gadrey. Février 2004. 136 p.
- Guide d'auto-évaluation de l'utilité sociale à l'intention des acteurs de l'ESS. CRESS Languedoc-Roussillon, Culture et Promotion. Octobre 2009

Les éléments présentés dans ce document sont issus d'une recherche-action menée en 2015 et 2016 par le Crefad Auvergne avec et pour l'ensemble des Centres Sociaux de l'Allier.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter :

Crefad Auvergne

9, rue sous les Augustins - 63000 Clermont-Ferrand

04.73.31.50.45

secretariat@crefadauvergne.org

Fédération des Centres Sociaux de l'Allier

Centre Social l'ESCALE

2 route de Besson

03210 Souvigny

Tel : 07 86 99 74 44

federation.csx03@gmail.com

RECHERCHE-ACTION 2015-2016 : “GOUVERNANCE, ANCRAGE TERRITORIAL ET PROJET SOCIAL DES CENTRES SOCIAUX DE L’ALLIER”

L’ancrage territorial des Centres Sociaux en question

Edito

Le territoire, les territoires. De quels territoires parle-t-on ? Au cours de la recherche-action, le territoire participait de beaucoup d’échanges et de discussions. Le territoire, souvent présenté au singulier, était tout à la fois source d’attirance et de répulsion, parfois même craint telle une forme indéfinie qui pourrait ingérer le Centre Social.

Or les pratiques et les actions des Centres Sociaux racontent une toute autre histoire. Ils sont fabriques de territoires par des actions légitimes et légitimées, des fabriques de territoires en mouvement, en construction permanente.

Partenaires

« *Un lieu est à nous parce qu’on est à lui, il fait partie de nous parce que nous faisons partie de lui.* » explique Fabienne Cavaillé, géographe.

Si l’on transpose le lieu comme le territoire d’implication et d’implantation du Centre Social, comment cette relation d’appartenance, d’appropriation « existentielle » se présente-t-elle ?

Si l’on transpose le lieu comme le Centre Social vis-à-vis de ses usagers, comment ces derniers ont le sentiment de se sentir à leur place, voire chez eux dans le centre ? Quelles connaissances, quelle familiarisation est possible pour leur permettre de s’y mouvoir librement ?

Vous avez dit territoire ?

Le succès de la notion de territoire depuis de nombreuses années est significatif d'une tendance à porter des discours assez globalisants dans lesquels le vivre ensemble, le bien commun, le collectif seraient un tout, excluant toutes les singularités qui permettraient de penser davantage pluralité qu'unicité, qu'uniformité.

Où porter le regard ?

La première année de la recherche-action a été fortement marquée par ces discours présentant le territoire du Centre Social comme unique, d'une seule pièce. Après des regards portés sur le réel et une analyse partagée sur les évolutions en cours, les Centres Sociaux ont compris l'importance de se défaire de l'unicité et de valoriser au contraire la pluralité. Les pratiques territoriales des Centres Sociaux sont multiples et varient selon les actions, les aspects de la vie d'un Centre Social.
Cela se traduit par un projet social qui articule de manière plus équilibrée la notion de services, d'outils, d'équipements à l'animation, au soutien des initiatives d'habitants, à l'accompagnement.
Cela se traduit par des perceptions des territoires plus ancrées dans le réel des actions et des habitants, la cartographie aidant en passant à la visibilité et l'appropriation.
Cela se traduit par le questionnement sur la gouvernance des Centres Sociaux et plus particulièrement par l'enjeu de faire monter en puissance les usagers, les habitants, les partenaires associatifs locaux tout en garantissant la place et le rôle des élus et membres de droit. C'est un enjeu complexe mais incontournable de démocratie sociale.

Territoires et Centres Sociaux

Un tissu de réseaux relationnels

L'ouvrage est sur le métier et les acteurs des centres tissent, filent, nouent les liens qui réunissent des individus, des groupes, des acteurs divers et leurs territoires. Ce tissage est un ouvrage d'artisan, il ne peut s'industrialiser, il se fait sur mesure, adapté aux besoins locaux qui évoluent sans cesse. C'est un ouvrage collectif : les bénévoles animateurs de tel atelier, les enfants et les parents fréquentant le centre de loisirs, les administrateurs évaluant les actions, les salariés impliqués et à l'écoute, les partenaires du quotidien présents dans les locaux ou avec lesquels les centres conduisent des actions…
Ce travail « textile » s'étoffe grâce à l'implication la plus diverse possible des différents acteurs, il est visible et invisible, officiel et officieux, dans tous les cas indispensable. Il marque l'intensité plus ou moins grande de la présence du Centre Social.

Un fondement sur les ressources du territoire

Le paysage, l'économie, le patrimoine, les services, la culture, etc. autant de ressources d'un territoire sur lesquelles les Centres Sociaux s'appuient directement ou indirectement pour initier ou développer des actions. L'implication des commerçants, les jardins potagers, le portage de repas sont fondés sur ces ressources qu'ils valorisent par la même occasion. Pas de hors-sol dans les Centres Sociaux, leurs actions peuvent inspirer (à condition de les faire connaître) mais ne sont pas délocalisables.

Une bénévole d'un Centre Social visité lors d'un voyage d'étude a témoigné l'importance du Centre Social dans son territoire de vie : « *j'habitais le Nord, à la retraite, nous voulions mon mari et moi profiter de plus de douceurs du climat en descendant dans le Sud. Pour choisir, la présence du Centre Social a été cruciale. Ce n'était pas envisageable de déménager dans un nouveau lieu sans Centre Social.* »

Une intervention dans l'espace public

On pense en premier lieu à la reconnaissance. Les Centres Sociaux et particulièrement leurs responsables ont témoigné tout au long de la recherche-action de cet enjeu de reconnaissance. Une reconnaissance qui passe par une compréhension des finalités et valeurs du centre, de ses actions, qui passe aussi par un financement ou un soutien matériel. On oublie souvent que la reconnaissance suppose un dialogue entre les parties présentes, en l'occurrence entre la sphère politique (qu'elle soit issue de l'Etat, des collectivités ou autres institutions) et le Centre Social. Ce dialogue doit être défini dans un cadre conjointement partagé et évalué régulièrement. C'est là que le bât blesse souvent. Les conditions du dialogue sont déterminantes, le lieu et le temps notamment. Mais surtout, il est intéressant de prendre le temps de situer les points de vue des acteurs : distinguer statuts, fonctions et rôles selon le lieu de la rencontre ouvrent des possibles clés de lecture permettant d'éviter des situations d'aucuns diraient de juge et partie ou de confusions de genres diraient d'autres.

Territoires et appropriation

En reprenant les éléments de capital social, capital économique et capital symbolique développés par Pierre Bourdieu, sociologue,Vincent Veschambre et Fabrice Ripoll, tous deux géographes sociaux, proposent une approche du territoire ancrée dans les rapports sociaux. Parler de territoires, c'est évoquer des rapports, des relations, entre individus, entre individus et institutions, entre individus et espaces, entres institutions et espaces. Ce sont des enjeux d'appropriation qui invitent à ne jamais perdre de vue ces relations et leurs effets, rappelant aussi que les inégalités sociales et les rapports de force y sont toujours présents.

Pour aller plus loin …

- “Le capital social : notes provisoires” – Pierre Bourdieu - Actes de la recherche en sciences sociales n°32
- “L’espace des points de vue”- Pierre Bourdieu - 1993
- “ L’impératif territorial” – Bertrand Hervieu – Hors Série Sciences Humaines n°4
- “L’appropriation de l’espace comme problématique” – F. Ripoll et V. Veschambre – Norois Environnement, aménagement, société n°195 – 2005
- http://www.la27eregion.fr/

Les éléments présentés dans ce document sont issus d'une recherche-action menée en 2015 et 2016 par le Crefad Auvergne avec et pour l'ensemble des Centres Sociaux de l'Allier.

Pour plus d’informations, vous pouvez nous contacter :

Crefad Auvergne

9, rue sous les Augustins - 63000 Clermont-Ferrand

04.73.31.50.45

secretariat@crefadauvergne.org

Fédération des Centres Sociaux de l’Allier

Centre Social l'ESCALE

2 route de Besson

03210 Souvigny

Tel : 07 86 99 74 44

federation.csx03@gmail.com

RECHERCHE-ACTION 2015-2016 : “GOUVERNANCE, ANCRAGE TERRITORIAL ET PROJET SOCIAL DES CENTRES SOCIAUX DE L’ALLIER”

Chemin faisant, une recherche-action pour accompagner les préoccupations des Centres Sociaux

Edito

Dans le contexte des modifications importantes induites par la circulaire de 2010, ainsi que dans la perspective des derniers mouvements liés au train de réformes territoriales, les Centres Sociaux de l’Allier avec l’appui des partenaires impliqués dans l’instance départementale d’animation de la vie sociale, « se sont proposés » un accompagnement. Se trouvant engagés dans des situations et des pratiques très diverses, il s’agit de se doter d’une ressource pour penser les adaptations. Il ne s’agit pas de chercher un modèle unique, ni même commun, mais un langage, une culture ou encore, une respiration.

Partenaires

Qu'est-ce que l'accompagnement ? Une respiration

Un texte récent paru dans la revue Efadine (éditée par le Réseau des Crefad) permet de donner une image de cette respiration. "Enfoncer le clou" est une description pratique d'un outil, le marteau, de la façon dont il est construit et de l'usage qu'on en fait. L'auteur, plasticien bâtisseur, peut ainsi décrire un moment particulier de l'action, celui de la "prise de distance" : au cœur même de l'action, sans la suspendre ni l'interrompre, une prise de distance n'interrompt pas le geste mais s'inscrit en son mouvement même. Il décrit ainsi l'usage du marteau : l'outil est conçu de façon à provoquer un rebond, une énergie "à accompagner", qui permet *"non seulement de relever le marteau sans effort mais aussi le temps de repos et de distance qui assure et précise la frappe suivante. C'est à ce moment clé, selon la position du clou, droit ou tordu, que la frappe peut se réajuster (...) la gravité reprend alors son rôle, qui s'accompagne avec célérité, et ainsi la nouvelle frappe a lieu, contenant déjà en germe la préparation de la suivante".*

Cette image pour souligner que se retrouver en formations régulières, pour échanger entre pairs, produit des effets *en soi*. Chaque rencontre est une respiration, un geste en l'air, qui permet de jeter un coup d'œil à l'allure générale que prend l'activité, coup d'œil qui permet d'embrasser d'autres possibles, apportés par les pairs, et d'ajuster son prochain coup. Sans ces rendez-vous, sans cet outil, l'immersion dans l'action ne permet pas de prise de distance ni d'observation. En immersion, *"la noyade est la seule surprise possible"*!

Pourquoi l'accompagnement aujourd'hui ? La construction d'une culture professionnelle

Ces observations prennent sens dans un contexte particulier, celui de la construction d'une culture professionnelle nouvelle. Dans d'autres contextes moins exceptionnels, la culture des pairs, l'élan et même le sens donné à leur action est largement préconstruite : ils ont suivi une même formation, sont issus d'un corps de métier qui leur a donné des repères et une grammaire solides. Les objectifs sont clairs, les outils sont standards. Peut-on dire qu'il en était ainsi jusqu'à la circulaire récente de 2012 ? D'autres documents plus complets donneront l'histoire des Centres Sociaux (voir notamment les études réalisées dans le cadre de cette action) mais il semble que, dans l'Allier, cette circulaire marque un changement dans la sociologie des équipes de direction, et l'irruption d'une nouvelle génération professionnelle.

Dans ce moment d'importants changements, tant dans l'environnement des centres que dans la sociologie de leurs acteurs mêmes, il est utile d'organiser des espaces d'analyse de pratiques, c'est-à-dire des moments dont on peut attendre tout à la fois de l'information, des apports méthodologiques, mais aussi des occasions de lever les yeux pour regarder autour de soi, jeter un œil, entre deux coups de marteau, à l'allure générale que prend la construction.

Inscrire l'accompagnement au cœur de la culture commune

Mais l'accompagnement a véritablement semblé atteindre son but lorsqu'il a été décidé d'organiser des voyages d'étude auprès de centres situés sur d'autres territoires. En effet, et cela se trouve être en cohérence avec la démarche des centres eux-mêmes, ces projets manifestent que les acteurs ont décidé de se saisir de l'outil, et de s'en servir de façon autonome. Tout comme ils guettent, encouragent, accompagnent la prise d'autonomie des habitants qui, au-delà du service qui leur est proposé lors d'un premier contact avec le centre, évoluent parfois vers la prise en charge directe de l'action dont ils ont besoin, les participants ont su identifier ce qui, dans l'accompagnement qui leur était offert, pouvait véritablement être un outil à leur main…

Nous voulons souligner, de ce point de vue, que la perspective d'une journée d'accueil des nouveaux acteurs, organisée régulièrement et surtout, pensée d'emblée à l'échelle du collectif des Centres Sociaux du département, est peut-être à elle-seule le critère de réussite que nous aimerions donner à cette démarche ! En effet, en permettant à chacun de rencontrer des engagements divers, professionnels comme bénévoles, des enjeux locaux, des postes techniques, des parcours personnels variés, on installe au cœur du réseau comme un prolongement à la démarche initiée fin 2014, un espace d'échange et d'analyse qui permette de construire une culture commune dans la délibération.

La place dans la recherche-action

Quel élan sur l'accompagnement des Centres Sociaux de l'Allier ?

Cet accompagnement s'est effectué en plusieurs instances. La première année surtout, l'outil principal est la réunion des représentants des Centres Sociaux volontaires en un comité de suivi. Celui-ci forme des groupes de travail, suit les travaux et les études, discute des orientations. Ce comité se réunit une fois par trimestre. Pour le soutenir dans ses réflexions, il diligente des études ou accueille des interventions. Au cours des deux années, cinq études seront conduites par des étudiants accueillis en stage au Crefad ; une intervention spéciale sur les réformes territoriales en cours sera donnée en mai 2015, et une autre apportera le regard de l'Université sur l'action dans les territoires des Centres Sociaux en 2016.

Les instances élues ont été associées, tout particulièrement lors d'une présentation générale de la démarche le 12 janvier 2015, réitérée le 4 février 2016 pour aller vers la définition d'un plan d'actions, mais aussi lors de l'assemblée générale de la Fédération des Centres Sociaux, le 22 juin 2015 pour faire le point sur les avancées.

Démarrée à l'automne 2014, la première phase d'exploration, de recueil et d'analyse de premières données s'achève en octobre 2015, après avoir fait marcher ensemble la production de données et leur analyse par les ateliers des comités ou les recherches des stagiaires.

En conséquence de ces réflexions, la seconde année reconduit plusieurs modalités de travaux : des ateliers thématiques sur des problématiques identifiées comme urgentes et partagées, des recherches commandées ou reçues en externe, des actions particulières favorisant à la fois la production de nouveaux savoirs et la cohésion. *Ainsi, les ateliers se sont concentrés sur le renouvellement des procédures d'évaluation de l'action, et ont proposé de nouveaux indicateurs de sens. De même, ils se sont penchés sur la question territoriale* et poursuivi sur la place des habitants et de leur parole *par un apport de méthode sur la cartographie sociale.*

Les éléments présentés dans ce document sont issus d'une recherche-action menée en 2015 et 2016 par le Crefad Auvergne avec et pour l'ensemble des Centres Sociaux de l'Allier.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter :

Crefad Auvergne

9, rue sous les Augustins - 63000 Clermont-Ferrand

04.73.31.50.45

secretariat@crefadauvergne.org

Fédération des Centres Sociaux de l'Allier

Centre Social l'ESCALE

2 route de Besson

03210 Souvigny

Tel : 07 86 99 74 44

federation.csx03@gmail.com